

Les Chalesmes / Les Planches - 21N

Champagnole Nozeroy Jura - Foncine-le-Haut



Cascade de la Langouette (© www.stephane-godin.com/Jura Tourisme)



Au départ de Foncine-le-Haut, le tour de la haute vallée de la Saine est un magnifique circuit nécessitant de bonnes qualités physiques mais ne présentant pas de grandes difficultés techniques, idéal à VTTAE. Au sein d'un site classé, on découvrira en chemin plusieurs sites naturels spectaculaires. Le parcours emprunte également dans les gorges de Malvaux, les tunnels et viaducs de l'ancienne voie du tram en offre une vue sur les cascades du Bief de la Ruine.

Suivre le balisage n°21 noir

Infos pratiques

Pratique : VTT/VTTAE

Durée : 4 h

Longueur : 34.3 km

Dénivelé positif : 902 m

Difficulté : Très difficile

Type : Boucle

Thèmes : Faune et flore, Lacs, rivières et cascades, Naturel

Itinéraire

Départ : Foncine-le-Haut

Arrivée : Foncine-le-Haut

Balisage : ➤ Boucle VTT

Communes : 1. Foncine-le-Haut

2. Les Chalesmes

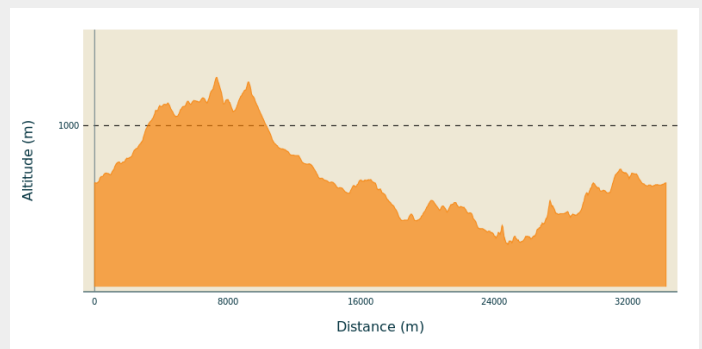
3. Bief-des-Maisons

4. Crans

5. Les Planches-en-Montagne

6. Foncine-le-Bas

Profil altimétrique



Altitude min 723 m Altitude max 1113 m

A **FONCINE-LE-HAUT**, près de l'office de tourisme, traverser la place centrale et la passerelle sur la rivière. Au carrefour près d'une fontaine, prendre un instant à gauche puis à droite au poteau **Chemin de combe Noiret** pour monter un chemin herbeux. Suivre le balisage dans le lotissement jusqu'au **Gros Voisiney** (croisement, poteau).

1. Au poteau **Le Gros Voisiney**, descendre jusqu'à la D 437. Gagner en contre-haut l'ancienne voie dite du « tram » et parcourir 800 m jusqu'au poteau **La Voie du Tram**. Bifurquer alors à gauche sur la route jusqu'au **Rocheret** (poteau). Poursuivre à droite par un cheminement montant parfois fortement jusqu'à la **Plaine du Rocheret** puis **Sous le Pré Audin** (poteaux).
2. **Sous le Pré Audin**, rejoindre à gauche un chemin d'exploitation pouvant être boueux au niveau du poteau **Sur la Doye**. Continuer à droite jusqu'à la **Fontaine de la Loge** puis le parking **LES ARBOUX** (infos randonneurs, abri, aire de pique-nique).
3. Au parking **LES ARBOUX**, monter la route jusqu'au **Col du Bulay**.
> A 5 mn à pied, possibilité de gagner le belvédère du même nom offrant une magnifique vue panoramique.
Descendre ensuite avec prudence le sentier se présentant à gauche et rejoindre le **Ruisseau d'Entre Côtes** (poteau).
> Un ponton à parcourir à pied donne accès à la tourbière.
4. Du **Ruisseau d'Entre Côtes**, poursuivre jusqu'au croisement d'**Entre Côtes du Milieu** (poteau) puis monter la route à gauche. Au col, la route forestière descend ensuite fortement et mène au village de **GRAND CHALESMES**.
5. A **GRAND CHALESMES**, partir un instant à gauche sur la D 17 puis au niveau d'une fontaine emprunter un chemin se présentant à droite, traverser le village, et par les pâturages rejoindre **Sous Chalamet** (poteau).
6. Dans le hameau de **Sous Chalamet**, bifurquer à droite et suivre soigneusement le balisage à travers les pâturages (passages-VTT) jusqu'à rejoindre une petite route descendant à un croisement à proximité du village de Crans.
7. Au croisement, bifurquer à gauche puis à droite 300 m plus loin. Suivre ensuite le balisage par un bon chemin d'abord puis un chemin d'exploitation pouvant être boueux menant près d'une maison isolée **Les Bosses** (poteau). Prendre à gauche et descendre au hameau **Les Prés de Crans** (poteau). Continuer par l'ancienne voie du tram, passer un pont sur la D 17 puis traverser un tunnel, et

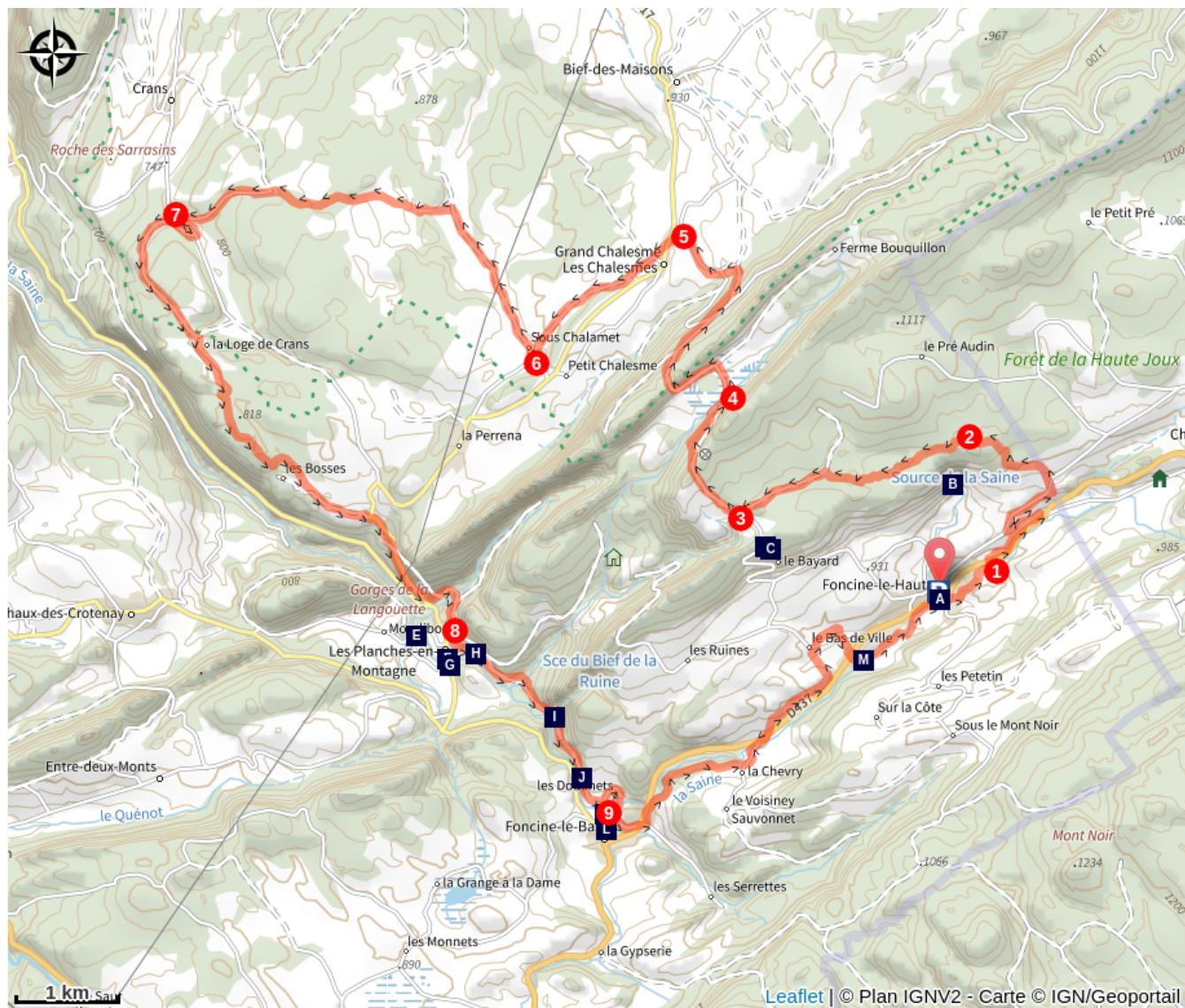
rejoindre le village des Planches-en-Montagne, au poteau **Combe du Charbon**.
> A visiter à proximité, les gorges et cascades de la Langouette.

8. Aux Planches-en-Montagne, au poteau **Combe du Charbon**, poursuivre sur la voie du tram montant progressivement jusqu'à Foncine-le-Bas, au poteau **Viaduc des Douanets**.

> Parcours spectaculaire franchissant un viaduc au niveau de la cascade intermittente du Bief de la Ruine puis traversant le tunnel de Malvaux nécessitant un éclairage.

9. En vue de Foncine-le-Bas, au poteau **Viaduc des Douanets**, partir à gauche vers le hameau du même nom et gagner la D 437 à la sortie du village, poteau **Les grands Champs**. Après avoir traversé la D 437, monter par un chemin en rive gauche de la Saine jusqu'à **La Chevry** (poteau). Traverser la Saine puis plus loin la D 437 et monter vers le **Chemin de St Roch** (poteau). Poursuivre à droite jusqu'au **Bas de Ville** puis **FONCINE-LE-HAUT**.

Sur votre chemin...



La Truite fario (A)

Rucher école du Bayard (C)

Les gorges de la Langouette (E)

Ancien relais de diligence (G)

Cascade du bief de la Ruine (I)

Le viaduc des Douanets (K)

La Saine, une rivière poissonneuse

(M)

La source de la Saine, une source karstique (B)

Sentier botanique du Bayard (D)

Sentier des Gorges de la Langouette (F)

Seuils et continuité écologique (H)

La voie du tram (J)

Foncine-le-Bas (L)

Toutes les infos pratiques

VTTAE

Ce parcours est accessible aux VTT à assistance électrique. Restez toutefois vigilant sur les sentiers, ne vous surestimez pas et restez prudent avec les autres usagers qui sont prioritaires sur vous.

Recommandations

Parcours accessible au VTTAE avec changement de difficulté : parcours rouge

Avant de partir, nous vous conseillons de lire la rubrique [Conseils aux randonneurs](#), de vous équiper convenablement, de porter un casque, de vérifier l'état de votre vélo, de prendre de quoi vous ravitailler et réparer (kit crevaison, maillon rapide, clés 6 pans...), de consulter la météo et de prendre un téléphone chargé. Dans tous les cas, ne surestimez pas vos forces et ne vous engagez pas sur un sentier trop technique pour vous. Sachez renoncer, faire demi-tour ou descendre du vélo.

Dans le Jura, les parcours VTT empruntent des chemins et sentiers dans des propriétés privées qui peuvent également servir à d'autres activités. Merci de respecter les lieux en restant sur les sentiers balisés et en respectant les autres usagers qui sont prioritaires (randonneurs, vététistes, cavaliers, mais aussi exploitants forestiers, vignerons, bergers...). Il convient donc d'adapter et de maîtriser sa vitesse.

Le Jura est un département nature et sauvage, merci de respecter l'environnement dans lequel vous évoluez : Ne jeter aucun déchet, ne faites pas de feu, ne cueillez pas les fleurs sauvages. Respectez la tranquillité du bétail et de la faune sauvage en restant éloigné des troupeaux, en tenant votre chien en laisse et en refermant les barrières derrière vous. Renseignez-vous sur les zones de protection de biotope, réserves naturelles ou zone Natura 2000 dans lesquelles des restrictions sont applicables.

En cas de travaux forestiers (abatage, débardage...), de travaux sur les sentiers (réfection de sentier, débroussaillage...) ou de zones de chasse en cours ou battue pour votre sécurité, sachez renoncer et faire demi-tour.

Comment venir ?

Accès routier

Depuis Champagnole, suivre la direction de Foncine-le-Haut en empruntant la N5 puis la D16 et la D127 jusqu'à Foncine-le-Bas. Prendre la D437 en direction de Mouthe et rejoindre Foncine-le-Haut.

Parking conseillé

Parking vers l'Office de Tourisme de Foncine-le-Haut

Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d'une espèce ou d'un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d'informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

Grand tétras

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Décembre

Contact : Parc naturel régional du Haut-Jura

29 Le Village

39310 Lajoux

03 84 34 12 30

www.parc-haut-jura.fr

Le Grand Tétras est une espèce emblématique des forêts de montagnes françaises. Son apparence et son comportement font de lui un oiseau très atypique. Pouvoir l'observer relève d'un vrai défi, tant cet oiseau est discret, mais s'avère être un souvenir mémorable.

En hiver, son activité est réduite au minimum. Il passe la quasi-totalité de la journée perché dans un arbre et consomme uniquement des aiguilles de sapin. Une nourriture très peu énergétique. Cette période est critique pour sa survie. Un oiseau subissant un dérangement régulier va puiser dans ses maigres réserves et finir par en subir les conséquences. Sa sensibilité à la prédation aura augmenté, ou bien il dépérira simplement à cause du manque d'énergie. Une autre période critique prend place du printemps au début de l'été avec la couvaison. Si la poule est surprise plusieurs fois, elle va abandonner le nid et laisser ses poussins seuls, sans protection. La survie des jeunes étant déjà très faible naturellement, ce phénomène accentue, d'autant plus, ce risque de mortalité chez les jeunes oiseaux.

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec le Grand tétras en période de nidification sont principalement les pratiques sportives terrestres comme la randonnée, le ski, le VTT.

APPB Forêt Du Paradis

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre, Octobre, Novembre, Décembre

Contact : LPO BFC - DT Franche-Comté

Mail : franche-comte@lpo.fr

Tel : 03 81 50 43 10

Site : www.bfc.lpo.fr

FR3800137 - FORÊT DU PARADIS

Afin de garantir l'équilibre biologique des milieux nécessaires à la reproduction, l'alimentation, le repos et la survie des espèces concernées, il est instauré un arrêté préfectoral de protection de biotope sur la Forêt Du Paradis sur la commune de FONCINE-LE-BAS, FONCINE-LE-HAUT, LES CHALESMES, LES PLANCHES-EN-

MONTAGNE;

Dans ce périmètre, est interdit :

- La pratique de l'escalade, y compris la descente en rappel

APPB CORNICHES CALCAIRES - COTE POUTIN

Période de sensibilité : Février, Mars, Avril, Mai, Juin

Contact : LPO BFC - DT Franche-Comté

Mail : franche-comte@lpo.fr

Tel : 03 81 50 43 10

Site : www.bfc.lpo.fr

FR3800859 - Corniches calcaires du département du Jura

Espèces concernées : Faucon pèlerin, Hibou grand-duc, Tichodrome échelette, Harle bièvre, Grand Corbeau, Choucas des tours, Faucon crécerelle, Martinet à ventre blanc, Hirondelle des rochers et Hirondelle de fenêtre.

Afin de garantir l'équilibre biologique des milieux nécessaires à la reproduction, l'alimentation, le repos et la survie de l'espèce concernée, il est instauré un arrêté préfectoral de protection de biotope sur les falaises de la Côte Poutin sur la commune de Les Planches en Montagne.

Dans ce périmètre, est interdit pendant la période de reproduction (du 15/02 au 01/07) :

- Le survol à moins de 150 m des parois rocheuses part tout aéronef, y compris engins volant téléguidé
- La pratique de l'escalade, y compris la descente en rappel
- Les activités de canyoning et de spéléologie
- La pratique de toute activité bruyantes (motorisation, sonorisation)

Merci d'éviter le secteur pour permettre la reproduction des espèces.

Lieux de renseignement

Maison du Tourisme Champagnole Nozeroy Jura

3 rue Victor Bérard, 39300

CHAMPAGNOLE

info@cnjtourisme.fr

Tel : 03 84 52 43 67

<https://www.cnjtourisme.fr/>



Sur votre chemin...



La Truite fario (A)

La truite fario est un poisson totalement adapté aux rivières jurassiennes, aux eaux fraîches et torrentielles. Elle possède un corps élancé et fusiforme parfaitement adapté à une nage rapide. Elle se nourrit de larves d'insectes aquatiques mais aussi de petits poissons (y compris d'autres truites!) Cette espèce est toutefois très sensible à la qualité de l'eau et à l'artificialisation des cours d'eau, souvent associée à la destruction de frayères, de caches et de zones d'alimentation. Les obstacles au déplacement des truites nuisent également au développement de ses populations.

Crédit photo : PNRHJ / Pierre Durllet



La source de la Saine, une source karstique (B)

La Saine ou plus anciennement la «Sène» prend naissance en toute intimité au pied d'un amphithéâtre rocheux sous le versant oriental du massif forestier du Croz Mont. Ses eaux ont parcouru un long trajet souterrain dans des galeries creusées au fil du temps dans le calcaire. Son débit varie, non pas selon les précipitations du jour ou de la veille, mais en fonction de celles tombées plusieurs jours avant sur le massif. Jadis, la source s'écoulait de plus haut dans la faille rocheuse. Aujourd'hui, c'est seulement lors de gros débits, qu'elle réemprunte ses anciennes sorties. Au-dessus de Foncine-le-Bas, les eaux torrentielles et temporaires du Creux des Joyaux, seraient le trop-plein des eaux souterraines de la Saine.

Crédit photo : PNRHJ / Gilles Prost



Rucher école du Bayard (C)

Géré par l'association «Le rucher du Bayard», ce rucher à vocation pédagogique ouvre ses portes au monde fascinant des abeilles. Animations tous les lundis et jeudis en juillet et en août sur réservation à l'Office de Tourisme de Foncine-le-Haut au 03 84 51 93 11.

Crédit photo : PNRHJ / Nina Verjus



Sentier botanique du Bayard (D)

Ce sentier, ponctué de nombreuses bornes, présente la diversité des plantes locales typiques (gentiane jaune, thym, aubépine ...) de ce pâturage sec et rocailleux, et son évolution en fonction de l'activité pastorale.

Crédit photo : PNRHJ / Nina Verjus



Les gorges de la Langouette (E)

Source de légendes et d'Histoire, les gorges de la Langouette sont riches de beauté et d'anecdotes à découvrir.

Crédit photo : Jean-Philippe Macchionni



Sentier des Gorges de la Langouette (F)

Au départ de l'église, la fée Langouette vous accompagne le long de ce sentier jalonné de panneaux d'interprétation pour percer les secrets de ces mystérieuses cascades et gorges de la Langouette, et admirer au plus près la beauté sauvage de ce canyon creusé par la Saine.

Crédit photo : PNRHJ / Nina Verjus



Ancien relais de diligence (G)

Cette imposante bâtisse construite en 1789, au toit brisé dit «à la Mansart», comporte deux étages de granges et deux étages de caves. Les relais devaient pouvoir accueillir un nombre important d'attelages. Pour les rouliers (voituriers - transporteurs) grandvalliers, qui travaillaient à leur compte ou pour celui de Maisons de roulage, les relais étaient d'indispensables haltes. À l'apogée du roulage, au milieu du 19ème siècle, les Maisons de roulage comme la célèbre Maison Bouvet, établirent leurs propres relais dans les villes importantes.

Crédit photo : Julien Vandelle



Seuils et continuité écologique (H)

De nombreux obstacles, seuils ou barrages, ont été construits de longue date dans les cours d'eau pour bénéficier de leur énergie hydraulique. La plupart d'entre eux n'a désormais plus d'usage et perturbe toujours le transport naturel des sédiments de la rivière et le déplacement des poissons. Par l'absence d'entretien, ils font peser des risques importants de déstabilisation des infrastructures voisines. La connaissance du fonctionnement des cours d'eau s'est aussi fortement améliorée, incitant les gestionnaires à tendre vers un fonctionnement plus naturel des cours d'eau en aménageant ou démontant les seuils inutilisés.

Crédit photo : PNRHJ / Bertrand Devillers



Cascade du bief de la Ruine (I)

Jaillissant d'une source à plus de 1000 mètres d'altitude, uniquement après de fortes pluies, la cascade du Bief de la Ruine vous réserve un spectacle harmonieux entre l'œuvre de l'Homme et de la nature. Le viaduc oriente le regard vers la danse de l'eau sur la pierre, qui s'insinue naturellement entre les piles du pont.

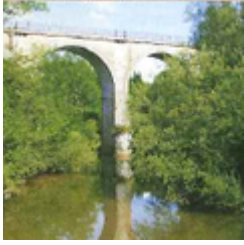
Crédit photo : PNRHJ / Christian Bruneel



La voie du tram (J)

Au début du XXe siècle, la montagne jurassienne s'est équipée de 400 kilomètres de voies ferrées métriques complétant les grands axes d'intérêt général comme la ligne Andelot-La Cluse. Sur ces voies étroites, «le Tacot» transportait, été comme hiver, les biens et les personnes. La première liaison, Lons - Saint-Claude, est ouverte en 1898, Champagnole à Foncine-le-Bas par les Planches-en-Montagne en 1924 pour fermer en 1950. Les tacots sont bénéficiaires jusqu'en 1927. Puis pannes, déraillements, retards ainsi que l'essor de l'automobile scellent le sort du «petit train» en 1958 par la fermeture de la ligne Morez - les Rousses - La Cure. En cinquante ans, par leurs échanges et leurs ouvrages, les tacots auront marqué les mémoires jurassiennes et contribué à forger un patrimoine à l'image des viaducs des gorges de Malvaux.

Crédit photo : PNRHJ / Nina Verjus



Le viaduc des Douanets (K)

Les voies métriques devaient faire l'économie d'ouvrages d'art. Mais dans une région accidentée, les viaducs étaient le seul moyen de franchir rivières, gouffres et précipices. La ligne Clairvaux - Foncine a fonctionné de 1907 à 1939; les voies ont été démontées sous l'occupation.

Crédit photo : PNRHJ / Gilles Prost



Foncine-le-Bas (L)

Dans le secteur de Grandvaux-Malvaux, carrefour de routes importantes entre Saint-Claude, Genève, Lons le Saunier, et Besançon, l'image des rouliers et des voituriers a longtemps symbolisé l'ouverture commerciale du territoire. A Foncine-le-Bas, cette tradition se manifeste par la présence de la voie du tram, entre Clairvaux-les-Lacs et Foncine, qui a entraîné la construction du viaduc des Douanets et d'une petite gare. Ces infrastructures ont représenté une opportunité pour les entreprises locales dont l'implantation était liée à l'utilisation de la force motrice de la Saine qui traverse le village à Foncine-le-Bas.

Crédit photo : FJEANPARIS



La Saine, une rivière poissonneuse (M)

La Saine prend sa source à proximité du village de Foncine le Haut, à 892 m d'altitude. Elle se jette dans la rivière d'Ain après un parcours d'environ 19 km. Les rares aménagements de la Saine ont permis de maintenir une intéressante diversité d'habitats aquatiques (constitués de gros blocs, galets, graviers...). Conjugués à une qualité et une incontestable fraîcheur de son eau, la Saine est une rivière parfaitement adaptée aux besoins de la truite fario. Elle est ainsi l'une des rivières les plus poissonneuses du département du Jura.

Crédit photo : PNRHJ / Bertrand Devillers